



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SANET pools 10 x 1 L
numéro d'identification : 61586

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée, Catégorie 1 H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

		lésions des yeux.
Conseils de prudence	: P102	Tenir hors de portée des enfants.
	Prévention:	
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	Intervention:	
	P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	Elimination:	
	P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
acide phosphorique

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d'agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
acide citrique	77-92-9 201-069-1 01-2119457026-42	Eye Irrit.2; H319	>= 10 - < 15
acide phosphorique	7664-38-2 231-633-2 01-2119485924-24	Skin Corr.1B; H314 Met. Corr.1; H290	>= 5 - < 10



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

acides sulfoniques, hydroxycanes en C14- 16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6 270-407-8 01-2119513401-57	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318	>= 5 - < 10
---	---	---------------------------------------	-------------

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'œil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
acide phosphorique	7664-38-2	TWA	1 mg/m3	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
acide phosphorique	7664-38-2	STEL	2 mg/m3	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
acide phosphorique	7664-38-2	VLE 8 hr	1 mg/m3	2006-03-23	BE OEL
acide phosphorique	7664-38-2	VLE 15 min	2 mg/m3	2006-03-23	BE OEL

DNEL

**acide phosphorique
7664-38-2:** : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 2,92 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

**acides sulfoniques,
hydroxycanes en C14-16 et
alcènes en C14-16, sels de
sodium
68439-57-6:**

Valeur: 0,73 mg/m³

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 152,22 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 45,04 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

PNEC

**acide citrique
77-92-9:**

: Eau douce
Valeur: 0,44 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,044 mg/l

STP
Valeur: > 1000 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 34,6 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 3,46 mg/kg

Sol
Valeur: 33,1 mg/kg

**acides sulfoniques,
hydroxycanes en C14-16 et
alcènes en C14-16, sels de
sodium
68439-57-6:**

: Eau douce
Valeur: 0,042 mg/l



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Eau de mer
Valeur: 0,0042 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 2,025 mg/l

Sédiment marin
Valeur: 0,2025 mg/l

Sol
Valeur: 0,0061 mg/l

STP
Valeur: 4 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Couleur	: bleu-vert
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: < 0,6
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,116 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
réserve acide	: 6,5 g/100g
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible
Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants: acide citrique

77-92-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Souris: 5.400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 oral Rat: 11.700 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 oral Souris: 5.000 mg/kg

DL50 oral : 3.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	: voir texte créé par l'utilisateur Rat: 725 mg/kg Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur voir texte créé par l'utilisateur Souris: 940 mg/kg Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Irritation légère de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Cancérogénicité - Evaluation	: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
Toxicité à dose répétée	: Rat: NOAEL: 4.000 mg/kg LOAEL: 8.000 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 10 d

acide phosphorique

7664-38-2:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 1.530 mg/kg DL50 oral Rat: 2.600 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 0,21 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Lapin: 2.740 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Corrosif
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Corrosif
Toxicité à dose répétée	: NOAEL: 250 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Méthode: OECD 422

acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

68439-57-6:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
-------------------------------	--



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 52 mg/l Durée d'exposition: 4 h Méthode: OCDE ligne directrice 403
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: 6.300 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Résultat: Irritant pour la peau. Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Méthode: OCDE ligne directrice 406
Toxicité à dose répétée	: Rat: NOAEL: 259 mg/kg Voie d'application: Dermale Durée d'exposition: 2 Jahre

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus(ide)): 440 - 760 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.535 mg/l Durée d'exposition: 24 h CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): env. 120 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les algues	: NOEC (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 425 mg/l Durée d'exposition: 8 Tage Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les bactéries	: (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

acide phosphorique

7664-38-2:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL0 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 138 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 100 - 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues | : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les bactéries | : CE50 (boue activée): 270 mg/l |

acides sulfoniques, hydroxycalcane en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

68439-57-6:

- | | |
|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,53 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues | : (Skeletonema costatum (algue marine)): 5,2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les bactéries | : CE50 (Bactérie): 230 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 209 |
| Toxicité pour les plantes | : 2025 mg/lDurée: 10 d |

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

- | | |
|------------------|--|
| Biodégradabilité | : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. |
|------------------|--|

Composants:

acide citrique

77-92-9:



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 97 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 19 d
Méthode: OECD 301 E

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 526 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 728 mg/g

ThOD : 0,75 g/g

acide phosphorique

7664-38-2:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium

68439-57-6:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 80 %
Méthode: OECD 301 B
Remarques: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 790 mg/g

Carbone organique dissous (COD) : 190 mg/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,72

acide phosphorique

7664-38-2:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,77

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

acide citrique

77-92-9:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

acide phosphorique

7664-38-2:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets
200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : 1760



SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

IMDG : 1760
IATA : 1760

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(acide phosphorique)
IMDG : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.
(Phosphoric acid)
IATA : Corrosive liquid, n.o.s.
(Phosphoric acid)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C9
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)
IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
IATA
Instructions de conditionnement : 856
(avion cargo)
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG
Polluant marin : non
IATA
Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE : Non applicable
du Parlement européen et du
Conseil concernant la maîtrise des
dangers liés aux accidents
majeurs impliquant des
substances dangereuses.

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,03 %, 1,76 g/l

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,03 %, 0,33 g/l

Conformément au règlement : 5 - <15% Agents de surface anioniques, Parfums
relatif aux détergents CE
648/2004

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la



Werner & Mertz
Professional

SANET pools 10 x 1 L

WM 0713135

Numéro de commande: 0713135

Version 3.0

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Procédure de classification:	H290	Sur la base de données d'essai.
	H314	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000000949